le bulletin

Sacierges- st- Martin

JUILLET 2011

n°42

Le mot du Maire



Tout d'abord, je souhaite la bienvenue à celles et ceux qui ont choisi de passer leurs vacances à Sacierges.

En cette période la principale préoccupation des élus, comme vous le voyez certainement dans les journaux, est le redécoupage géographique des communautés de communes conformément à la réforme des collectivités territoriales. En ce qui nous concerne, il n'y a pas de changement car comme nous le proposait le Préfet, nous avons choisi de rester dans la communauté de communes Brenne Val de Creuse en y intégrant la commune de Ciron.

Nous œuvrons actuellement à la réalisation des projets votés au budget ; les subventions attendues sont maintenant

effectives.

Enfin, vous allez bientôt pouvoir découvrir le site internet de la commune. J'en profite pour remercier Delphine DUBRAC et Martine GRELLIER pour leur participation à cette construction.

Je souhaite de bonnes vacances à tous ceux qui ont la chance d'en avoir.

TH BERNARD

Aujourd'hui la vertu est devenue si rare que ne faire rien de mal, ne rien faire du tout, est vertueux .

Hélas! Pauvre vertu! (YU . Ji HAN)



Un siècle ou un jour c'est la même chose . Atteindre le but voilà ce qui compte

DATES Importantes

30 Juillet: commémoration du souvenir place Machelidon Chéniers

31 Juillet : fête de l'Abloux





10 415

Le bulletin municipal fête ses 10 ans.

souhaite longue vie au bulletin.

Voilà 10 ans, paraissait le premier numéro du bulletin.

Profitant de mon premier mandat en tant que conseiller municipal, j'ai voulu avec l'aide de Mme Catherine FONTE, conseillère municipale, et l'approbation du Maire Mr Th BERNARD, créer un moyen de communication interne, régulier, pas trop onéreux .

En effet, avant cette date, j'avais toujours regretté de n'avoir aucune information au sujet de ce qui se faisait ou se décidait dans ma commune . Ce bulletin a donc eu pour ambition de vous tenir informés de la vie de notre $\,$ village .

J'ai même tenté, au début, de donner la parole aux habitants de Sacierges, mais hélas, ce fut un échec. Peut être parce que ce bulletin est et se veut le porte parole du conseil Municipal. Grâce à lui ,on aurait peut être pu dialoguer : la bonne critique ne peut être que constructive .

Il n'est donc pas parfait, on doit l'améliorer! Mais il a le mérite d'exister, et fait que notre commune, en dépit de sa modeste taille, est une commune qui communique malgré le « disant » de certains . Le modernisme l'exigeant, la municipalité va ouvrir prochainement de par la volonté de Mr le Maire son site Internet où paraîtra, entre autres, le bulletin . Nous n'abandonnerons pas le tirage papier , tout le monde n'étant pas relié à Internet . Je profite de ce mot pour remercier toutes les personnes qui ,par leurs articles, leurs photos, font vivre ce journal et je

Guy AXISA



Depuis 10 ans je fais aussi partie de vos élus . Je voudrais vous faire part de mes réflexions.

Avec l'aide et la volonté du Maire et la participation de quelques élus ,des réalisations concrètes ont vu le jour .Ce faisant , je me suis aperçu que tout cela demande beaucoup de travail,d'implication et de connaissances:l'élu(e) se trouve dans une position que j'aimerais vous illustrer par une image.

Il(elle) est sur une plage jonchée de débris(cliché d'une île déserte !!) .Les débris étant les problèmes rencontrés dans la gestion d'une commune ,certains faciles et enrichis-

sants à résoudre, d'autres impossibles à manœuvrer tels de gros troncs d'arbres, d'autres très sales tels des résidus de mazout qu'on n'a pas envie de traiter mais qu'il est impératif de solutionner . Bien sûr, des solutions existent,tout le monde le dit , elles sont devant vous , obligation vous est faite de les trouver !!

Elles sont bien là,certes, mais enfouies au fond de l'eau (la plage) comme des huîtres que vous devez trouver ,une par une en tâtonnant , et attendre qu'elles s'ouvrent et daignent vous donner la bonne information !!!(si l'huître est perlière, elle est d'autant plus difficile à trouver) . Certaines administrations sont payées pour nous aider , mais faut –il connaître leur champ d'action .Tel est notre travail au quotidien . Ma conclusion ; nous ne sommes que des élus qui devons tout découvrir au fur et à mesure , et non des professionnels .

Mon avis personnel; il est beaucoup trop difficile de gérer une commune de moins de 1000 habitants, on ne nous en donne pas les moyens . Être conseiller(re) représente un défi et exige beaucoup de temps pris sur sa vie privée .





Afin d'assurer les missions régaliennes, le Ministère de la Défense s'appuie sur un réseau de communications maillé déployé sur tout le territoire national. La liaison hertzienne reliant le site de Sacierges à Ménéstreols-sous-Vatan est un élément de ce réseau. Le rayonnement électromagnétique émis par un faisceau hertzien est très directif et est limité à une zone dénommée « ellipsoïde de Fresnel ». Cette ellipsoïde mesure dans sa partie la plus large(à mi-hauteur) 25 m de part et d'autre du faisceau . De plus, de par les caractéristiques techniques des émetteurs(Fréquence, Puissance), il s'avère que les dispositions du décret cité en référence, relatives aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les installations radioélectriques sont respectées et ceci même dans l'axe du faisceau. La valeur du champ électrique dans l'axe du faisceau est 1000 à 1600 fois inférieure, à la valeur limite fixée par le décret de référence (61V\m pour la gamme de fréquences 2-300GHz.

Informations du Ministère de la Défense

Cette année ,le soleil (celui d'Austerlitz pour certains ,de Waterloo pour d'autres) a baigné le concours de pétanque . Concours âprement disputé par 6 triplettes de la commune . Vous qui rêvez de gloire , je vous invite à venir concourir , afin que votre patronyme figure au dos de la coupe du Maire , rêve difficile à atteindre ,mais possible .

L'après-midi ,15 heures sonnantes ,une bande de cowboys débarquent dans les rues de Chéniers ,danses et musiques déferlent tel un torrent sur la place .Un déluge d'applaudissements clôture la prestation du groupe TEXAS .

C'est alors autour des enfants d'animer la fête. Les valises ,les œufs, les crêpes ,la mousse au chocolat,les frites , les merguez, les saucisses ,une véritable émulsion qui mène dans un tourbillon les spectateurs jusqu'au coucher du soleil .

19 heures , morne plaine ,seuls quelques chiens finissent les restes de victuailles

qui jonchent encore le pavé de la place Machelidon.



La coupe du Maire
Grand concours de pétanque réservé aux habitants de

Équipe gagnante 2011

CHRISTIAN; RENE; TITI

Sacierges St Martin .

Concours de pêche sur l'étang de la MINIERE *Le* 4 Juin

Il s'est déroulé cette année sur l'étang de la Chaume situé prés de la Lande, le niveau de l'eau de la mare de la Miniere, faisant défaut. Une belle journée au bord de l'eau, plusieurs truites furent prises par les enfants, toujours nombreux de la commune. Ils furent médaillés par le Maire Mr Th BERNARD

La CDC Brenne Val de Creuse

La communauté de Communes Brenne Val de Creuse dont fait partie Sacierges depuis sa création en 1998 regroupe 26 communes soit plus de 18827 habitants(2007)

Elle est présidée par Mr Alain PASQUER et est basée à Ruffec.

Vice –présidents ; Claude MERIOT, Serge DENYS, Jacques TISSIER, Thierry BERNARD. Son but: regrouper les compétences des différentes communes et acteurs afin d'élaborer et mettre en place des projets de développement et d'aménagement commun .

Voici les différentes compétences de la communauté de Communes .

Le tourisme :

Actions en faveur du développement de la randonnée et du tourisme de découverte .

Actions favorisant les activités de loisirs, de tourisme et d'initiation à l'environnement . Construction d'équipements culturels, sportifs ou de loisirs;

<u>Action économique</u>: Actions de soutien au développement de l'ensemble des activités économiques en vue de favoriser l'implantation ou le développement d'entre-prises

Enfant et jeunesse: Gestion et développement d'activités, culturelles et éducatives. Éducation et culture: Fonctionnement et entretien des écoles primaires et maternelles.

Environnement et Habitat : Actions favorisent la connaissance, la mise en valeur, l'entretien et la protection des vallées et des sites naturels .

Actions favorisant la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur d'édifices . Opérations programmées d'amélioration de l'habitat. Opération « Cœur de village » Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site de la CDC www.cc-brennevaldecreuse.fr/

D. DUBRAC







Hommage des habitants de Sacierges devant le monument aux morts ,présidé par le Maire de la commune .

Une réunion d'information ,au sujet du fonctionnement de la Communauté de Communes s'est tenue le vendredi 6 Mai . Le président Mr PASQUER, secondé par Mr le Maire et vice président Mr BERNARD ont rappelé à l'assistance le rôle de la CDC .

Page 4



Avancement des travaux sur le columbarium de Sacierges. Ces travaux sont effectués par nos cantonniers .Ne reste plus que la pelouse à semer , semailles impossibles pour le moment à cause de la sècheresse. Normalement prévues cet automne.

Construction d'un bac à eau dans le village de Chéniers . Vous remarquerez la présence de plusieurs bénévoles .Je note que certains agriculteurs ont su prendre du temps, pour réaliser une œuvre commune .Présents/Mrs BARITAUD Pascal et Luc; Mr MAHUZIES Francis; Mrs BERNARDON Olivier et Robert; AXISA Guy; BICHIER Jacques . Ne pas oublier l'aide des employés communaux . Le crépi a été lui ,réalisé par un maçon professionnel .Un exemple de solidarité , un travail qui sera utile et qui contribuera aussi à l'embellissement du

<u> Richard & Linda – la visite au Palais de Holyrood et</u> la rencontre avec la Reine

Linda et Richard sont partis de Chéniers l'après-midi du 4 juillet 2011 par avion de l'aéroport de Limoges vers Liverpool et puis par train pour Edimburg en Écosse. Richard, comme soldat dans le Régiment Les Royal Engineers de l'Armée Britannique, a reçu une invitation au "garden party royal". Le garden party a eu lieu le lendemain au résidence officielle de Sa Majesté en Écosse, le palais de Holyrood. En entrant les jardins immaculés du palais à 15h, on a été reçu par la garde du corps de la reine, la compagnie des Archers anciens, dont l'origine date de l'année 1600. On écoutait la musique de deux fanfares militaires et une bande de 21 cornemuses écossaise. Les invités ont été servi de canapés et de gâteaux avec du thé et de la limonade. Les hommes portaient l'uniforme militaire, ou en kilt ou costume, les femmes en robe et portant un chapeau. A 16h, pour montrer l'arrivée de Sa Majesté, on entend "God Save

the Queen" et puis elle arrive avec le Prince Phillip, le Duc d'Edimburg. Pendant les prochaines 60 minutes, la reine Elizabeth et les autres membres de la famille royale ont causé avec leurs invités avant de prendre le thé dans la tente royale. Les invités sont venus de tous les coins d'Ecosse; suite à leurs réalisations en service comme dans le militaire, ou des organismes bénévoles où les individus ont donné de leurs temps pour aider dans leurs communautés locales

Sa Majesté s'est encore mêlée avec ses invités dans les jardins, avant de rentrer dans son palais à 18h. La fin du garden party s'est annoncé par l'hymne national "God Save the Queen" qui a marqué la fin d'une expérience magique; on n'a même pas eu une goutte de pluie! Après l'évènement ils ont fait le grand retour à Chéniers.

FETES DE L'ABLOUX



Dimanche 31 Juillet

Sur le site habituel animée par

« RUE ST VINCENT »

Accordéon + guitare

Linda OTLEY

La commune crée son site . Pour rédiger certaines pages, nous vous demandons votre

Donnez vos coordonnées ,si vous êtes artisans , si vous avez une compétence à vendre (location gîte, location, ménage, jardinage,..)

Nous sommes aussi intéressés par les documentations ,les récits ,que vous pouvez détenir sur le territoire de la commune.

Merci de prendre contact avec la Mairie le plus rapidement .

NER-SPECTACLE



TORO DE FUEGO

Deux rues

COLOMBIER

Mr le Maire Th BERNARD a le souhait de donner deux noms de rues au village du Colombier . la Mairie vous demande donc de lui faire parvenir (par téléphone ou par écrit) vos idées . Pour cela vous devez obligatoirement habiter cette rue .La majorité sera notre critère de choix . Ne pas citer un nom de rue déjà donné dans la commune. Merci de votre future participation.

A NOTER

BIBLIOTHEQUE DE Sacierges Ouverte tous les dimanches matins de : 11h à 12h

Et mercredi de 16 H à 19 H

Accessible gratuitement à tous Adresse: Chéniers

Ouverture de la Mairie

Lundi 9 H à 12 H et 14 H à 17 H Mardi 14 H à 17 H

Vendredi 14 H à 17 H 9 H à 12 H Samedi

Déchetterie du Colombier

Numéros d'URGENCES

SAMU 36 LE 15

Secours Urgences le

le 15, le 18, le 112

Gendarmerie le 17

Samedi de

NOUVEAU

9 H à 12 H 14 H à 17 H

Si vous n'avez pas reçu le bulletin chez vous demandez le à la Mairie, merci

Le Relais de L'Abloux

Sacierges St Martin Nouvelle carte avec ses pizzas à consommer sur place ou à emporter Ouverture de 11H 30 à 13H30 De 18H à 21 H Tous les jours sauf lundi midi

Rédaction : Martine GRELLIER

: Lydia TASSOTTO

: Delphine DUBRAC :Guy AXISA



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1^{er} juillet 2011 Convocation du 25 juin 2011

L'an deux mil onze, le premier juillet, à vingt et une heure, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

PRESENTS: Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU,

Pascal DELANAUD, Delphine DUBRAC, Martine GRELLIER, Dominique PELLERIN,

Alfred PRINCE

Absent excusé: Guy AXISA

Absent non excusé : Julien BITARD

Secrétaire de séance : Melle Delphine DUBRAC

Votants: 9

DECISIONS MODIFICATIVES:

La commune de Saint Benoît du Sault organise le 27 août prochain le Comice Agricole et demande une participation de 1€ par habitant dans chaque commune du canton.

Après vérification des comptes, les subventions accordées par la mairie sont épuisées, il est donc nécessaire d'effectuer un virement du compte 61522 sur le compte des subventions 6574 d'un montant de 350 €.

Suite à des travaux de terrassement au cimetière de Sacierges, la facture devant être réglée sur le compte 23, lequel n'a pas de crédits voté, il faut effectuer un virement du compte 2151 sur le compte 2318 pour clore ce dossier.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces propositions de décisions modificatives.

INTERCOMMUNALITES:

Suite aux différents courriers reçus en mairie concernant la Réforme des Collectivités Territoriale, Sacierges Saint Martin reste au sein de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse.

De plus, le maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'adhésion de la commune de Ciron au sein de la Communauté de Commune Brenne Val de Creuse.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES:

DELIBERATION DEMANDE SUBVENTION FAR 2011 POUR HANGAR COMMUNAL

Suite aux différents devis présentés par Pascal BARITAUD, le Conseil Municipal accepte la construction du hangar municipal pour les cantonniers.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que le maire effectue une demande de subvention auprès du Conseil Général.

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22 AVRIL 2011

Convocation du 15 AVRIL 2011

L'an deux mil onze, le vingt deux, à vingt et une heure, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

PRESENTS: Guy AXISA, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU,

Marc COUSSEAU, Pascal DELANAUD, Delphine DUBRAC, Martine GRELLIER,

Dominique PELLERIN, Alfred PRINCE **Absent non excusé:** Julien BITARD

Secrétaire de séance : Melle Delphine DUBRAC

Votants: 10

Le Conseil Municipal à 10 voix décide du vote suivant : COMPTE ADMINISTRATIF 2010 : Budget principal

Fonctionnement exercice 2010 : excédent de clôture 113 723.64 € Investissement exercice 2010 : déficit de clôture : - 12 945.60 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 : Budget assainissement Fonctionnement exercice 2010 : excédent de clôture 3 480.20 € Investissement exercice 2010 : déficit de clôture : - 3 444.81 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2010: Budget C.C.A.S.

Fonctionnement exercice 2010 : déficit de clôture - 119.00 €

Investissement exercice 2010 : 00.00 €, considérant que la subvention exceptionnelle de 2010 n'a pas été versée, le résultat de clôture présente un déficit.

COMPTES DE GESTIONS ANNEE 2010

Accord entre la comptabilité de l'ordonnateur (compte administratif) et la comptabilité du Receveur Municipal (compte de gestion).

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion dressés par M. BURRI pour le budget principal, le budget assainissement et le budget du C.C.A.S.

BUDGETS 2011:

- le budget principal s'équilibre en recettes et dépenses en fonctionnement : 426 473.86 €
- en investissement recettes et dépenses : 272 794.24 €
- le budget assainissement fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses : 37 803.16 €
- le budget assainissement investissement s'équilibre en recettes et en dépenses : 33 803.32 €
- le budget de fonctionnement 2010 du CCAS s'équilibre en recettes et en dépenses : 641.63 €

AFFECTATION RESULTATS: budget principal 2010:

Vu les résultats du compte administratif de l'exercice 2010 :

- excédent de fonctionnement cumulé : 172 211.40 €
- déficit d'investissement cumulé : 69 273.54 €
- affectation en réserves section d'investissement article 1068 : 69 273.54 €
- affectation à l'excédent reporté en fonctionnement c/002 : 103 937.86 €

AFFECTATION RESULTATS: budget assainissement 2010

Vu les résultats figurant au compte administratif de l'exercice 2010 :

- excédent de fonctionnement cumulé : 3 800.00 €
- déficit d'investissement cumulé : 11 745.32 €

Le déficit de fonctionnement sera repris au budget 2010 à l'article 001 – 11 745.32 €

Affectation en réserve section d'investissement 1068 : 3 800.00 €

TAUX IMPOTS LOCAUX 2011

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux des impôts locaux de la manière suivante :

Taxe d'habitation : 14.69 %Taxe foncière bâtie : 14.09 %Taxe foncière non bâtie : 37.54 %

- CFE: 16.11 %

QUESTIONS DIVERSES:

DELIBERATION MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLEGE DE SAINT BENOIT DU SAULT

Le maire expose au Conseil Municipal que par délibération en date du 19 janvier 2011, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Collège de St Benoît du Sault a décidé, à l'unanimité, de modifier les statuts du syndicat, notamment les articles 6 et 7, le premier quant à l'exercice des fonctions du receveur, le deuxième quant à la contribution de chaque commune aux dépenses du syndicat.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve les statuts du Syndicat Intercommunal du Collège de Saint Benoît du Sault, tels qu'ils ont été modifiés en Comité Syndical du 19 janvier 2011.

Les dits statuts, signés du maire, sont annexés à la présente délibération.

DELIBERATION AUTORISATION POUR LE MAIRE

Le maire demande au Conseil Municipal par le biais d'une délibération l'autorisation de faire les démarches pour la construction du hangar communal.

Le Conseil approuve à l'unanimité.